

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 novembre 2005  
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRES Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**CARBON-BLANC - ZAC D'activités industrielles et diverses de la Mouline  
concédée à GIRONDE DÉVELOPPEMENT - Prorogation de la concession -  
Décision - Autorisation**

Monsieur CARTI présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°78/326 du 26 mai 1978, le Conseil de Communauté a décidé la création de la ZAC d'activités industrielles et diverses de la Mouline à CARBON-BLANC, d'une superficie de 44 ha et en a concédé la réalisation à la Société S.E.G., devenue depuis la S.E.M. GIRONDE DÉVELOPPEMENT, par traité de concession en date du 14 juin 1979.

Le traité de concession de la ZAC arrivait à échéance initialement le 14 juin 1987.

Constatant que l'aménagement de la zone et sa commercialisation n'étaient pas réalisés en totalité, le Conseil de Communauté du 26 juin 1987, par délibération n°87/408, a décidé de proroger de six ans le traité pour que GIRONDE DÉVELOPPEMENT puisse terminer sa mission.

Par délibération n° 92/819 du 26 octobre 1992, la Communauté Urbaine de Bordeaux a engagé une procédure de modification de la ZAC de la Mouline afin de revoir les documents administratifs initiaux devenus inadaptés à l'évolution des schémas des réseaux publics de desserte du secteur. Ces démarches ayant entraîné du retard dans la commercialisation de ce secteur, le Conseil de Communauté a dû prendre une délibération le 24 septembre 1993 (N°93/679) prorogeant la concession jusqu'au 31 décembre 1995.

Eu égard à la superficie restant à équiper et à vendre (13 ha environ), tant pour des impératifs techniques que commerciaux, une nouvelle délibération de prorogation a été prise le 22 décembre 1995 (N° 95/1050), puis le 23 février 1996 (N° 96/97), portant l'échéance au 31 décembre 1998.

Puis, par délibération du 18 décembre 1998 n°98/10 14, le délai a été prorogé jusqu'au 31 décembre 2001, et enfin, par délibération n° 2001/1 161 du 14 décembre 2001, l'échéance de la concession a été portée au 31 décembre 2004.

A ce jour, GIRONDE DÉVELOPPEMENT a commercialisé et aménagé l'ensemble de la zone, mais il restait à réaliser certains travaux de requalification de voirie et de reprise des trottoirs.

Par délibération N° 2004/0841 du 19 novembre 2004, il a ainsi été décidé de proroger une nouvelle fois l'échéance de la concession pour une durée d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2005.

Aujourd'hui, ce secteur est en voie d'achèvement, mais GIRONDE DÉVELOPPEMENT, a rencontré des difficultés techniques lors de la mise en oeuvre des derniers travaux de requalification de voirie.

Des solutions ont maintenant été trouvées et lesdits travaux doivent être engagés concernant la réfection des voiries endommagées et la pose de glissières de sécurité.

Ces travaux, estimés à environ 120 000 €, seront financés à l'aide de l'excédent dégagé par le CRAC 2003, à savoir 240 459 €.

Il est donc proposé, afin de donner au concessionnaire la possibilité de terminer sa mission et de clôturer cette concession dans les meilleures conditions, de procéder à une nouvelle prorogation du traité de concession par un septième avenant, pour une durée d'un an, à savoir jusqu'au 31 décembre 2006.

Aussi, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

DÉCIDER la prorogation de la concession de la ZAC de la Mouline à GIRONDE DÉVELOPPEMENT jusqu'au 31 décembre 2006 inclus.

AUTORISER Monsieur le Président à signer l'avenant n° 7, ci-annexé, au traité de concession du 14 juin 1979.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
7 DÉCEMBRE 2005**

M. JEAN-CHARLES BRON

